WLOSTOWICER - ZANELLO

Location & Gestion

TARIF GENERAL AU 1er JANVIER 2024

(Loi ALUR du 26/03/2014 et Loi n°89-462 du 6 Juillet 1989)

LOCATION

❖ Honoraires de location à charge égale entre le bailleur et le locataire

- Honoraires de location : 6,00 % TTC
 - Mise en publicité du bien
 - Constitution du dossier — du loyer annuel appelé
 - Transmission du dossier auprès de l'assurance GLI
 - Prestation de visite du preneur
 - Rédaction du bail et annexes
 - Constitution du dossier technique (diagnostics, permis de louer…)

- Honoraires d'état des lieux : 3,00 % TTC
 - Prestation de l'état des lieux d'entrée — du loyer annuel appelé
 - Prestation de l'état des lieux de sortie

❖ Honoraires de rédaction d'actes isolés (contrat de location ou autre) — Forfait de 240,00 € TTC

❖ Honoraires de rédaction d'un bail commercial ou professionnel : 5,00 % TTC du loyer appelé triennal

GESTION LOCATIVE

❖ Honoraires de gestion à la charge du bailleur — 9,00 % TTC du loyer encaissé

AUTRES SERVICES

❖ Assurance Garantie Loyer Impayé : 2,00 % TTC du loyer mensuel appelé

❖ Honoraires de suivi de travaux hors mandat de gestion : 72,00 € TTC Par heure au temps passé

TVA au taux en vigueur (au 1er Janvier 2023 à 20 %)

SAS IMMO WZ
63 cours des Fossés – 33210 LANGON
05.56.63.86.65 / contact@immo-wz.fr
RCS Bordeaux – 834 395 964